



Ligue du Lyonnais d'Haltérophilie,
Musculature, Force Athlétique et Culturisme



Vénissieux le 20 février 2003

Guy FROMENT
7 Bd Novy Jicin
69200 Vénissieux

M. le Président de la FFHMFAC
M. Jean Paul BULGARIDHES

4 rue du Chemin VERT

94 500 CHAMPIGNY sur MARNE

Objet : Votre réponse du 12 février 2003

Monsieur le président,

Mon courrier du 10 février n'avait pour but unique que de vous alerter sur des faits réels, visiblement non fondés d'après votre réponse du 12 février 2003.

La rumeur que j'ai portée à votre information est bien réelle et en aucun cas ne peut m'être attribuée, je vous prie de bien vouloir en prendre bonne note. Je n'ai fait que vous interroger par écrit pour savoir ce qu'il en était.

Je vous demandais dans mon courrier du 10 février 2002 de convoquer un comité directeur car j'estimais qu'il en était temps (le dernier date du 19/10/2002). Vous m'informez que le bureau du 7 février 2003 a fixé la date du prochain comité directeur de la FFHMFAC le 29 mars 2003 à 14 H, ce qui portera à plus de 5 mois l'espace entre les deux derniers comités directeurs de la FFHMFAC.

Je vous demande de bien vouloir me fournir suffisamment à l'avance tous les documents demandés dans mon courrier du 10 février 2003.

En vous remerciant par avance, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Guy FROMENT



Ligue du Lyonnais d'Haltérophilie,
Musculature, Force Athlétique et Culturisme



Guy FROMENT
7 Bd Novy Jicin
69200 Vénissieux

Vénissieux le 20 février 2003

M. le Président de la FFHMFAC
M. Jean Paul BULGARIDHES

4 rue du Chemin VERT

94 500 CHAMPIGNY sur MARNE

Objet : Votre réponse du 12 février 2003

Monsieur le président,

En réponse à mon courrier du 10 février sur d'éventuelles difficultés financières de la FFHMFAC, vous avez bien voulu faire un aparté sur la réalisation du bilan sportif annuel 2001-2002 que j'ai effectué pour la FFHMFAC.

Sachez que je ne prend pas ombrage des reproches que vous m'avez adressé, malgré les 300 à 400 heures de travail que représente la réalisation de ce bilan, de l'exploitation des fichiers reçus et créés (une centaine), leur vérification et correction, à la synthèse par comité pour tous les critères, en passant par la mise à disposition de ces informations à tous les licenciés sur un site INTERNET.

Je voudrais cependant éclairer votre information en précisant que :

- je n'ai pas mis en place le bilan sur le site Internet FFHMFAC comme vous l'affirmez, pour la simple et bonne raison que je n'ai pas accès à la gestion du site fédéral. J'ai simplement créé un nouveau site, pour des raisons évidentes de rapidité, sur lequel j'ai mis des pages WEB.
- Contrairement à ce que vous m'écrivez, vous en avez été informé, ainsi que tous les membres du bureau par mail du 3 février 2003.

Je note au passage que votre première réaction aura été une critique.

En vous remerciant par avance, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Guy FROMENT